



AVIS DE COURSE

Nom de la régata : Régata des giboulées

Dates: Le 04 mars 2012

Lieu: Plan d'eau de La Maxe

Organisé par: Le Club Nautique Lorrain

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers sont précisées en annexe,
- 1.3. les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables,
- 1.4. En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux des classes
, Optimist, 420, 470, Europe, Finn et Ind, code de participation ligue, épreuve classée en Grade 5A..
Laser Standard, Radial, 4.7, Caravelle code de participation départemental, Grade 5B..
Pour toutes les séries il sera tenu compte de la directive 5 équipages minimum en 5A. et 5B .
pour que les résultats soient pris en comptes par la FFV

3.2

- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant **le cachet médical de non contre indication** de la pratique de la voile accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
- l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF. et d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros

4. DROITS A PAYER

Néant.

5.

Néant

6.PROGRAMME PREVISIONNEL

04/03/2012 : à partir de 9H30 : accueil, inscription

04/03/2012: 10h30 1° signal d'avertissement ,4 courses maxi pour toutes les classes

04/03/2012 Palmares et pot de l'amitié après la dernière course du jour

7. Néant

8 INSTRUCTION DE COURSE

Les instructions de courses type FFV 2009/2012 seront affichées au tableau à l'intérieur du CNL

9. PARCOURS

Type Triangle olympique ou epingle

11. CLASSEMENT

- 11.1** Le nombre de courses devant être validées pour constituer la série est de : 2 pour les séries avec code de participation ligue et 1 pour les séries en code de participation départemental.
- 11.2** Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score est de : 3

12. COMMUNICATION RADIO

Un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course, ni recevoir de communications radio qui ne sont pas recevables par tous les bateaux, Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

13.

14 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommages matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant qu'après la régates.

15 ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

16 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toute information complémentaire veuillez contacter

Club Nautique Lorrain 06 12 18 08 12 ou le 03 87 75 22 80 jacques.maugras@sfr.fr